

Dijon, le 28 octobre 2025

Réception par le préfet : 12/12/2025
Publication : 11/12/2025



LE DIRECTEUR GENERAL

DIRECTION GENERALE
1 Boulevard Jeanne d'Arc
B. P. n° 77908
21079 DIJON-CEDEX

Monsieur François REBSAMEN
Président de la Dijon Métropole
40 avenue du Drapeau
21000 - Dijon

N/Réf. : 2025/28/10 - DG n° 92

Objet : sollicitation pour le financement d'un simulateur de formation à la chirurgie de la cataracte et de la rétine

Monsieur le Président,

Le CHU Dijon Bourgogne dispose, avec le service d'ophtalmologie dirigé par le Professeur Catherine CREUZOT-GARCHER, d'un service de tout premier ordre qui figure parmi les meilleurs de France et d'Europe, tant en termes de prise en charge des pathologies de la cataracte, de la rétine et du glaucome, ainsi qu'en témoignent les premières places au dernier classement annuel 2024 du magazine le Point, qu'en matière de formation et de recherche (2 chercheurs figurant dans le classement de Stanford). Cette excellence bénéficie directement aux patients de notre métropole et plus largement même à ceux de la région Bourgogne-Franche-Comté, voire au-delà. Cette attractivité a été rendue possible grâce à l'excellence de l'équipe médico-soignante. La qualité de l'apprentissage et de la formation médicale dijonnaise est largement reconnue au niveau européen (participation active à l'European Board of ophthalmology, et à l'European vision and Eye research, European Glaucoma Society).

Ce service accueille et forme les futurs ophtalmologues durant six ans. L'apprentissage de la chirurgie de la cataracte est donc obligatoire. La formation à la chirurgie de la rétine est également un atout important pour la région. Afin de maintenir son rang et son attractivité, le service d'ophtalmologie doit innover et souhaite se doter, à l'instar d'autres établissements hospitalo-universitaires d'autres régions (Nancy, Reims, Strasbourg, Paris, Lyon) d'un simulateur pour aborder ces apprentissages.

Le simulateur est la seule façon d'éviter le début de l'apprentissage des gestes chirurgicaux sur les patients afin de respecter l'adage « jamais la première fois sur un patient ».

Il existe au CHU un Centre de simulation en santé, mais faute d'équipement de simulateur en ophtalmologie, les praticiens seniors du service d'ophtalmologie assurent des formations sur les simulateurs des autres centres, notamment parisiens. Dans ce cas de figure, les internes doivent alors se déplacer hors région, ce qui limite fortement leur accès régulier au simulateur, garant d'une bonne qualité d'apprentissage. Le coût complet de cet équipement peut atteindre jusqu'à 300 000 euros pour la formation cataracte et rétine. Il s'agit d'un modèle répondant totalement aux besoins en formation de cette discipline. Aussi bien sur le volet de la formation initiale, qu'en matière de formation continue à destination des praticiens déjà installés – y compris en ville – et ceux plus récemment arrivés en région ou achevant leur formation et souhaitant potentiellement s'y implanter durablement.

Nous sollicitons donc par la présente, l'octroi d'une subvention permettant de contribuer significativement au financement de cet équipement. Il favorisera la croissance du nombre d'internes en formation, particulièrement dans les zones médicalement sous des territoires dont de notre région, dans son

ensemble. Il est ici important de souligner que les internes restent d'autant plus dans les territoires de leur formation initiale lorsqu'ils sont satisfaits de tout ce qui a pu être fait pour faciliter leur cursus d'apprentissage. Plusieurs collectivités ont d'ailleurs apporté des financements pour l'acquisition de tels outils de simulation.

En termes de plan de financement :

- Nous sollicitons auprès de Dijon Métropole une subvention de 100 000 € ;
- Le reste du coût de l'équipement sera entièrement couvert par le CHU Dijon Bourgogne, en lien avec d'autres éventuels co-financeurs (Université Bourgogne Europe, ARS Bourgogne Franche Comté, Région Bourgogne Franche Comté...) ;
- Le plan de financement complet est donc assuré.

Vous trouverez en annexe à ce courrier une note complémentaire d'information sur ce projet et sa pertinence dans la contribution à la réduction de l'inégalité de formation. Un plan complémentaire de financement vous sera adressé dès que nous disposerons des montants confirmés de contribution des autres partenaires.

Les services du CHU Dijon Bourgogne restent naturellement à votre disposition pour tout échange sur ce sujet.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Directeur Général Adjoint
Lionel PASCINTO

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the printed name.